



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des solidarités et de la santé

Arrêté N° 2018-05/MNC portant nomination des membres du conseil d'administration
de la Caisse d'Allocations Familiales de la Réunion

LA MINISTRE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 752-9 et D. 231-1 à D. 231-4 ;
Vu les désignations formulées par le préfet de La Réunion en date du 13 décembre 2017 ;
Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

A R R E T E

ARTICLE 1 : Sont nommés membres du conseil d'administration de la Caisse
d'Allocations Familiales de La Réunion :

En tant que représentants des assurés sociaux

*Sur désignation de la CGT
Confédération Générale du Travail*

Titulaires

M Laurent CUISSARD

M Jean-Luc SMITH

Suppléants

M Maximin BANON

Mme Michaëlla REDON

*Sur désignation de CGT - FO
Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière*

Titulaires

M Gilbert OGNARD

M Philippe POUDROUX

Suppléants

Mme Gisèle FABREGUE

Mme Martine HOARAU

*Sur désignation de la CFDT
Confédération Française Démocratique du Travail*

Titulaires
M Jacky TECHER
Mme Maryvonne QUENTEL

Suppléants
M Jean-François HUBERT
Mme Cécile MAILLOT

*Sur désignation de la CFTC
Confédération Française des Travailleurs Chrétiens*

Titulaire
M Jean-Max NAGES

Suppléant
Mme Corinne ALAMELOU

*Sur désignation de la CFE-CGC
Confédération française de l'encadrement
Confédération générale des cadres*

Titulaire
M Jean-Marie DEGARD

Suppléant
Mme Valérie HOARAU

En tant que représentants des employeurs

*Sur désignation du MEDEF
Mouvement des Entreprises de France*

Titulaires
M Philippe FELIX
M Frédéric NARASSIGUIN
Siège vacant

Suppléants
Mme Séverine DUNOGUIEZ
Mme Yvane LION
M Olivier DEJEAN

*Sur désignation de la CPME
Confédération des Petites et Moyennes Entreprises*

Titulaire
M Jean-Luc OURMET

Suppléant
M Harold CAZAL

*Sur désignation de l'U2P
Union des entreprises de Proximité*

Titulaire
Siège vacant

Suppléant
Siège vacant

En tant que représentants des travailleurs indépendants

*Sur désignation de l'U2P
Union des entreprises de Proximité*

Titulaire
Siège vacant

Suppléant
Mme Benjamine DE OLIVEIRA

*Sur désignation de la CPME
Confédération des petites et moyennes entreprises*

Titulaire
Siège vacant

Suppléant
M Vincent CLOTAGATIDE

*Sur désignation de l'UNAPL / CNPL
Union Nationale des Professions Libérales
Chambre Nationale des Professions Libérales*

Titulaire
Mme Marie-Christine Josèphe GROS

Suppléant
Siège vacant

En tant que représentants des exploitants agricoles

*Sur désignation de la FNSEA
Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles*

Titulaires
M Harry Claude MOREL
Mme Nadine GRONDIN
M Jules André GOVINDASSAMY POULLE

Suppléants
M Jean-Bernard HOARAU
M Jean Julius METANIRE
Siège vacant

En tant que représentants des associations familiales

*Sur désignation de l'UNAF / UDAF
Union Nationale des Associations Familiales
Union Départementale des Associations Familiales*

Titulaires

M Joseph-Arnaud BABILLON
M René-Gervais VLODY
M Beneditte PAPY JOLIMAN

Suppléants

M Alain JUNOT
Siège vacant
Siège vacant

En tant que personnes qualifiées

Mme Emmanuelle MUSSARD
Mme Anne Maryse PICARD
Siège vacant
Siège vacant (en tant que représentant de l'organisation la plus représentative des exploitants agricoles)

ARTICLE 2 : Le chef d'antenne de Saint-Denis de La Réunion de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui prendra effet à la date du 03 février 2018 et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de La Réunion.

Fait à Saint Denis, le 2 février 2018

La ministre des solidarités et de la santé,
Pour la ministre et par délégation,

Le chef d'antenne de Saint Denis de la Réunion
de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale,



Manuel BERTHOU